

À titre d'exemple, citons la contribution de 13,9 millions \$ (1993-1999) accordée à un projet de protection et de mise en valeur du Nil, qui aidera l'Égypte à combler les pertes économiques engendrées par la pollution des eaux et la dégradation du lit et des rives du Nil. Le projet, réalisé par la firme SNC-Lavalin, permet au ministère égyptien des Travaux publics et des Ressources hydrauliques de faire de la recherche stratégique. Il servira aussi à mettre sur pied un laboratoire central et un programme d'inspection et de gestion sécuritaires et à soutenir l'Institut de la recherche sur le Nil.

Le Fonds d'initiatives des femmes (8 millions \$ en 1991-1998) vise à améliorer la situation socioéconomique des femmes entrepreneures de Haute-Égypte en leur facilitant l'accès au crédit bancaire et à l'assistance en matière de gestion et d'adaptation technologique. Après trois ans, 200 femmes ont pu créer 150 entreprises employant 350 travailleuses. Le projet est réalisé par la Fondation pour la formation internationale, une organisation non gouvernementale canadienne.

Au Liban, les activités de l'ACDI, dont un projet de réforme de l'administration publique et un projet de réforme du système fiscal, appuient le rôle essentiel du gouvernement dans le processus de reconstruction du pays. Les décaissements bilatéraux pour le Liban s'élèvent à près de 1,5 million \$ par an.

Au Maghreb, l'ACDI met l'accent sur le développement du secteur privé et le renforcement institutionnel.

Au Maroc, par exemple, l'ACDI, forte des compétences canadiennes, met en œuvre des projets dans les secteurs de l'eau, de l'environnement et de l'infrastructure. Ceux-ci représentent des investissements de 25 millions \$ (1994-1996). L'eau, ressource rare au Maroc, fait l'objet d'investissements importants de la part du Canada. L'Office national de l'eau potable est le principal partenaire de l'ACDI pour l'exécution de plusieurs projets dans ce secteur, notamment pour la construction d'une station d'épuration et de recyclage des eaux usées, qui est menée de concert avec la firme canadienne ADS.

En Tunisie, une contribution de 15 millions \$ (1995-2000) de l'ACDI, versée au Programme de renforcement institutionnel Canada - Tunisie, permettra le renforcement des institutions d'éducation de façon à ce que la formation soit mieux adaptée au marché de l'emploi et à la dynamique des industries. Le projet a été confié à l'Association des universités et collèges du Canada et à l'Association des collèges communautaires du Canada.